



Quels sont les déterminants territoriaux de la création d'entreprise en France ?

Analyse comparative du statut de micro-entrepreneur
et du reste des entreprises

PERROT Tangui et DEMBO Adeline

CAHIER DE RECHERCHE N°339

DECEMBRE 2017

Pôle Consommation et Entreprise

Dirigé par Pascale HEBEL

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CRÉDOC.

SOMMAIRE

RESUME	3
INTRODUCTION	4
1 FONDEMENTS THEORIQUES	6
2 METHODOLOGIE	8
2.1 Champ de l'étude	8
2.2 Sources de données.....	9
2.4 Modélisation	9
2.4.1 Le modèle économétrique.....	10
2.4.2 Le choix des variables explicatives.....	11
3 RESULTATS.....	15
3.1 Hétérogénéité spatiale	15
3.1.1 Hétérogénéité inter-régionale	15
3.1.2 A l'échelle des zones d'emploi	17
3.2 Auto-corrélation spatiale : la polarisation du taux d'entrepreneuriat.....	21
3.3 Modélisation des entreprises hors micro-entrepreneurs	24
3.4 Modélisation des micro-entrepreneurs	26
4 DISCUSSION.....	27
5 CONCLUSION	30
ANNEXE 1 : TABLE STATISTIQUE DES VARIABLES DU MODELE	1
ANNEXE 2 : MODELE ECONOMETRIQUE AVEC L'UTILISATION DE LA MATRICE DE VOISINAGE DES 10 PLUS PROCHES VOISINS (PPV10)	1
ANNEXE 3 : MODELE ECONOMETRIQUE AVEC L'UTILISATION DE LA MATRICE DE CONTIGUÏTE	2
ANNEXE 4 : GRAPHIQUE DE MORAN POUR LE TAUX DE CREATION D'ETABLISSEMENTS TOUTES ENTREPRISES CONFONDUES.....	3
ANNEXE 5 : RELATIONS DE VOISINAGE DES ZONES D'EMPLOI	4
BIBLIOGRAPGHIE	5

RESUME

En 2009, le paysage entrepreneurial français a été bouleversé par la création du statut d'auto-entrepreneur, facilitant les modalités de création, de cessation ou d'interruption d'activité. Avec 305 000 créations au cours de la première année, ce statut a immédiatement rencontré un grand succès auprès des entrepreneurs. La forte augmentation de créations d'entreprises liée à cette réforme ne s'est cependant pas faite de manière uniforme sur le territoire français. En effet, de la même manière que pour les entreprises classiques, la création de micro-entreprises suit un mouvement de polarisation dans l'espace.

C'est dans ce contexte que nous proposons une analyse comparative des déterminants territoriaux de la création de micro-entreprises et du reste des entreprises, à l'échelle géographique des zones d'emploi, sur l'année 2013. Pour cela, nous réaliserons une étude descriptive qui montrera le phénomène d'agglomération de la création d'entreprises autour de certains pôles d'activité, puis, à l'aide d'une méthode économétrique, nous modéliserons les différentes variables socioéconomiques qui entrent en jeu.

De nombreux travaux sur le sujet ont participé à identifier les facteurs socioéconomiques à l'origine de la polarisation de la création d'entreprise. En revanche, malgré le poids des micro-entrepreneurs dans la création d'entreprises françaises, aucune étude ne s'est attachée à étudier les causes de l'inégale répartition dans l'espace de la création de micro-entreprises.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, dans une économie en mutation, où l'entrepreneuriat est encouragé par les institutions et dans laquelle l'innovation et l'émergence de start-up symbolisent le dynamisme et le potentiel économique d'un pays, la création d'entreprise est au cœur des questionnements. Pourquoi la création d'entreprise est-elle spatialement hétérogène ? Quelles sont les leviers économiques pouvant l'influencer ? Qui sont les entrepreneurs d'aujourd'hui ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre, tant la décision d'entreprendre relève de comportements humains, d'une prise de décision dont les motivations restent propres à chacun.

Pourtant, de nombreux travaux montrent que la création d'entreprise tend à se polariser sur certaines zones, traduisant une inégale capacité des territoires à stimuler le dynamisme entrepreneurial. Plus généralement, la réflexion théorique sur les facteurs à l'origine de la polarisation économique est bien avancée, notamment enrichie au cours des dernières décennies par la combinaison des approches socioéconomiques de la géographie économique et par l'attention nouvelle dont bénéficie l'étude de l'espace et des territoires de la part des économistes orthodoxes, dans la foulée de « la nouvelle économie géographique » de Paul Krugman. En schématisant, la diminution des coûts de transport renforce le jeu des rendements externes croissants associés aux effets d'agglomération. Le bénéfice de ces effets d'agglomération se trouve, en outre, de plus en plus recherché par des entreprises soumises à la nécessité de s'adapter aux nouvelles formes de concurrence sur les marchés : la flexibilité logistique et productive, l'aptitude au redéploiement stratégique rapide, la stimulation de la capacité d'apprentissage et d'innovation se trouvent facilitées dans un environnement métropolitain qui offre aux entreprises des ressources riches et diverses et facilite les « rencontres productives ». Les forces de polarisation sont particulièrement puissantes en ce qui concerne l'innovation et les activités intensives en connaissances, qui sont précisément au cœur de notre nouveau régime de croissance.

En France, ces dernières années, la création d'entreprise a été bouleversée par un choc exogène : la création du statut d'auto-entrepreneur. De 2008 à 2009, le nombre de créations d'entreprises est passé de 331 400 à 580 200, soit une augmentation de 75% du nombre de création d'entreprises. Une telle hausse n'avait encore jamais été observée. Ce statut juridique particulier, créé dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie¹, a pour but de simplifier fortement les modalités de création, d'interruption et de cessation d'une activité professionnelle individuelle à but lucratif. Ne nécessitant que peu ou pas d'investissement, une simple déclaration suffit à démarrer une activité. En 2013, les micro-entreprises représentaient un peu plus de 50% des entreprises créées. C'est pourquoi, en France, l'étude de la création d'entreprise ne peut se faire sans distinguer les micro-entreprises du reste des entreprises.

¹ Loi de modernisation de l'économie (LME), promulguée le 4 Aout 2008, entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2009.

Définition du régime de micro-entrepreneur :

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination du régime d'autoentrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de la modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} Janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise.

Source : INSEE

Notre objectif est donc d'identifier les variables socioéconomiques qui influencent la création d'entreprises et de micro-entreprises, afin d'être en mesure d'observer, de commenter et de comparer les phénomènes et mécanismes économiques qui entrent en jeu dans le dynamisme entrepreneurial. Nous nous demanderons quels sont les déterminants territoriaux de la création d'entreprises en France. Pour répondre à cette question, nous mènerons une étude statistique permettant de mettre en parallèle les micro-entreprises et le reste des entreprises. Afin d'identifier au mieux les variables socioéconomiques pouvant influencer le dynamisme entrepreneurial, une revue de la littérature sur le sujet est indispensable. Puis, la réalisation d'un portrait global de la création d'entreprises en France en 2013 nous permettra de préciser la situation afin de pouvoir modéliser de la manière la plus pertinente possible l'effet des caractéristiques socioéconomiques d'une zone d'emploi sur la création d'entreprise locale.

1 FONDEMENTS THEORIQUES

De nombreux auteurs ont tenté d'isoler les différents déterminants territoriaux de la création d'entreprise. L'analyse des travaux antérieurs nous permet d'établir un ensemble de caractéristiques socioéconomiques locales déjà identifiées comme potentiellement influentes sur le dynamisme entrepreneurial.

Reynolds et Storey [1993]² réalisent, dans le cadre d'un projet de recherche international sur la création d'entreprises, des travaux qui ont fourni d'importants résultats dans ce domaine. Les auteurs étudient plusieurs pays (Etats-Unis, France, Suède, Allemagne et Grande Bretagne) entre 1980 et 1990 et identifient trois principaux facteurs influençant la création d'entreprise régionale : la croissance démographique (permettant d'approcher l'évolution de la demande), un degré d'urbanisation élevé, ainsi qu'un paysage entrepreneurial dominé par des petites entreprises.

L'étude de Keeble et Walker [1994], en Grande Bretagne, menée à l'échelle des « counties », met en évidence l'impact significatif de la croissance démographique, des infrastructures bancaires et des aides financières aux jeunes entreprises, ainsi que d'un marché de l'emploi spécialisé et qualifié. Les auteurs identifient des effets propres à chaque secteur, certains bénéficiant d'un effet « seedbed », c'est-à-dire que la création dans ce secteur augmente avec le nombre de petites entreprises, alors qu'à l'inverse, pour d'autres secteurs comme les services, la présence de grosses entreprises dynamise l'entrepreneuriat. A la même échelle géographique, Johnson et Parker [1996] étudient les créations et cessations d'entreprises de l'année 1990. Ils obtiennent des résultats similaires. Cette dernière étude, met en avant deux principaux phénomènes : une demande locale (croissance démographique) corrélée positivement à la création de nouvelles entreprises et un taux de chômage corrélé négativement. L'impact négatif du taux de chômage sur la création d'entreprise n'est pas unanimement approuvé. Storey [1991] avance plusieurs hypothèses dans ce sens. La première postule un effet « pull » : la création d'une nouvelle entreprise a lieu quand un individu perçoit la possibilité d'entrer sur un marché, ce qui est plus susceptible de se produire lorsque la demande est forte. L'hypothèse inverse, « push », suggère que des conditions défavorables des marchés et des taux de chômage élevés sont plus susceptibles de stimuler le dynamisme entrepreneurial. Storey avance même une troisième hypothèse d'une relation non linéaire entre taux de chômage et création d'entreprises.

Selon Andretesh et Fritsch [1994], ce sont les effets d'agglomération et d'urbanisation qui expliqueraient les disparités régionales du taux de création d'entreprise. Evoluant au sein d'un tissu économique riche et dense, les nouvelles entreprises, bénéficient d'externalités positives locales et de faibles coûts de transaction. La spécialisation du marché du travail local, l'intégration à un réseau régional et la bonne circulation de l'information, permettent aux entrepreneurs d'atténuer les risques

² Cf. bibliographie.

propres à la démarche entrepreneuriale. Audretsch et Fritsch [1994] identifient la densité de la population et la croissance démographique comme principales caractéristiques des régions bénéficiant de ces « spillover benefits », qui facilitent l'implantation d'entreprises nouvelles sur le territoire.

Ciccone et Hall [1996], pour les Etats-Unis, ont mis en évidence une influence significative de la densité économique des territoires sur la productivité du travail. Coughlin et Alii [1991], dans leur étude des facteurs favorisant l'attraction des investissements directs étrangers dans les différents Etats américains, ont relevé l'influence significative du revenu par tête, de la densité des activités industrielles et de la densité des infrastructures des transports.

Certaines études se concentrent sur le territoire français. Guesnier [1994] confirme l'importance de la croissance démographique, de la densité de la population, de la part des diplômés du deuxième cycle dans la population résidentielle pour expliquer la disparité spatiale du taux de création d'entreprises. Il met également en avant des facteurs comme la proportion d'habitants âgés de 20 à 40 ans, ainsi que la part des cadres moyens dans la population active.

L'INSEE a également réalisé une étude qui couvre la période 1993 à 1999 et utilise le découpage par départements. Portant sur les variations du taux de création d'entreprise, cette étude souligne l'importance des externalités positives d'agglomération, de la proportion d'actifs au sein de la population résidentielle, du degré de diversification sectorielle et de la croissance démographique. Ces travaux, mettent en avant des effets de renforcement, puisque la création renforce les disparités existantes en termes de nombre d'entreprises entre les départements.

Binet et Al [2010] aboutissent à une conclusion similaire : la création d'entreprise s'explique avant tout par elle-même, ajoutant toutefois que les facteurs institutionnels et culturels devraient mieux être pris en compte.

Moati et al [2000] ont également réalisé de précédents travaux sur les déterminants territoriaux de la création d'entreprise. La variable d'intérêt de cette étude est la moyenne du taux d'entrepreneuriat sur la période 1993-1996. Les auteurs distinguent les entreprises de 0 à 9 salariés et celles de 10 salariés et plus, afin d'identifier de manière plus fine les caractéristiques socioéconomiques qui conduisent à la création d'entreprises. Cette étude met notamment en avant l'importance de la densité de certains secteurs d'activité sur la création d'entreprises, notamment le secteur du commerce de détail et de services aux ménages.

2 METHODOLOGIE

Cette partie s'attache à présenter les méthodes statistiques et économétriques mises en œuvre dans le cadre de ce Cahier de Recherche.

2.1 Champ de l'étude

La première étape nécessaire à la bonne compréhension de ce travail est la définition de la variable que nous utilisons afin d'évaluer le dynamisme entrepreneurial des zones d'emploi.

Nous nous intéressons ici à l'inégale capacité des territoires à stimuler la création d'entreprise et à faire émerger des autoentrepreneurs. Les données de l'INSEE en notre possession portent sur la création d'établissements et non sur la création d'entreprises. Ceci affecte peu la mesure du dynamisme entrepreneurial, puisque chaque création d'entreprise ou de micro-entreprises s'accompagne *ipso facto* de la création d'au moins un établissement. En revanche, l'utilisation de données d'établissements nous autorise une meilleure prise en compte de la capacité des territoires à attirer des grandes firmes, qui peuvent s'implanter sur un territoire non seulement par la création d'une filiale mais aussi par l'ouverture d'un nouvel établissement, n'entraînant pas nécessairement la création d'une nouvelle entreprise. Dans la mesure où la très grande majorité des créations d'établissements est le fait de créateurs individuels et de micro-entrepreneurs, le dynamisme des territoires en matière de création d'entreprise peut être appréhendé en calculant le rapport du nombre de créations d'entreprises au cours d'une année sur la population active, c'est-à-dire sur la population susceptible de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale (d'où le taux d'entrepreneuriat pour désigner ce rapport).

Les études sur la création d'entreprises utilisent le taux de création d'entreprise, défini comme le nombre de créations d'entreprise ramené au stock d'entreprises. Cet indicateur, qui mesure en premier lieu le renouvellement du tissu économique, n'est que modestement corrélé au taux d'entrepreneuriat. Il présente en outre l'inconvénient d'être sensible à l'état des structures du tissu économique local, ce qui, dans le cadre de notre recherche, pourrait biaiser nos estimations. Ainsi, pour un nombre de créations d'entreprises donné, un territoire caractérisé par un tissu économique concentré autour d'un petit nombre de grandes entreprises affichera un taux de création supérieur à celui d'un territoire marqué par des structures atomisées comportant un nombre important de petites entreprises. Le choix de l'utilisation de la population active au dénominateur permet d'éviter ce biais et semble donc plus pertinent. Le taux de créations d'établissements est donc le nombre d'établissements créés pour 1 000 actifs. Notons tout de même que nous exprimerons cette variable en pourcentage pour son utilisation dans le modèle économétrique, afin de la ramener à la même unité que les variables explicatives, également exprimées en pourcentage. Nous calculons le taux d'entrepreneuriat des entreprises et celui des micro-entrepreneurs.

2.2 Sources de données

Nous avons utilisé les données de l'Insee, Créations d'entreprises et d'établissements (REE/Sirène) qui portent sur l'année 2013 ainsi que les données des recensements pour les données de population et de pôle Emploi pour les données sur l'activité.

Nous sommes partis de l'échelle régionale pour montrer les disparités de taux de création entre les 13 régions françaises et nous avons calculé leur taux de création d'établissements, aussi bien pour les micro-entreprises que pour les entreprises classiques. Ces tableaux, nous permettent une première comparaison dans l'espace de l'intensité de création des micro-entreprises avec le reste des entreprises. Puis, nous avons utilisé une échelle plus fine, plus pertinente économiquement : la zone d'emploi, selon la définition de l'Observatoire des territoires de France défini sur l'année 2010 par l'IAU-Idf, la DATA, l'INSEE et le COG. La DATAR a confié à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-IdF) une étude qui a débouché sur une classification en 304 zones d'emploi à partir de leurs caractéristiques structurelles : structure de l'appareil productif, les caractéristiques de l'offre de travail ainsi que la démographie. Cette classification se révèle pertinente pour rendre compte de l'évolution de l'emploi ou de l'accès aux services.

L'étude est menée sur l'année 2013, à l'échelle des 304 zones d'emploi françaises.

2.3 Auto-corrélation spatiale

Nous avons dressé les tableaux des régions en tant que classes regroupant un ensemble de zones d'emploi. Cela nous permet de comprendre l'hétérogénéité existante entre et au sein des régions françaises. Enfin, nous nous sommes concentrés sur les zones d'emploi à travers une brève description des données qui lient zone d'emploi et taux de création d'établissements.

Afin de réaliser un modèle économétrique le plus juste possible nous procédons à une analyse descriptive des données à notre disposition. Cette étape nous permet de mieux cerner le taux de création d'établissements, notamment ses caractéristiques à l'échelle régionale et sa répartition dans l'espace. L'auto-corrélation spatiale est caractérisée par une corrélation entre les mesures géographiquement voisines d'un phénomène mesuré. Si cette corrélation est avérée pour le taux d'entrepreneuriat, il est important de la prendre en compte afin de réaliser le modèle économétrique le plus juste possible.

Le graphique de Moran, consiste à exprimer le taux de création d'établissements d'une zone d'emploi en fonction des taux d'entrepreneuriat des zones d'emploi voisines. Dans notre cas, « zone d'emploi voisine » signifie les zones d'emploi se trouvant dans un rayon de 100 km. S'il existe une relation linéaire entre les deux variables, nous pouvons alors affirmer que nous sommes en présence d'auto-corrélation spatiale. Nous avons également cartographié le taux d'entrepreneuriat afin d'apprécier de façon visuelle s'il existe une spatialisation forte du phénomène de création d'établissements.

2.4 Modélisation

L'idée générale des modèles quantitatifs consiste à utiliser des techniques économétriques afin d'essayer de rapprocher avec le maximum de vraisemblance les relations d'un modèle conceptuel avec les données observées. Dans ce cadre, il est proposé de définir une structure générale dans laquelle

plusieurs modèles conceptuels pourraient être testés, puis, de sélectionner une technique économétrique d'estimation et enfin de collecter les données statistiques afin de réaliser l'estimation.

2.4.1 Le modèle économétrique

La structure générale est définie selon l'approche par laquelle le contexte socioéconomique d'une zone d'emploi française influencerait le taux de création d'établissement. Les caractéristiques spatiales et non temporelles des variables impliquent l'utilisation de techniques d'économétrie spatiale qui tiennent compte d'une éventuelle auto-corrélation. Il existe une relation positive entre le taux de création d'établissements d'une zone d'emploi et la moyenne du taux de création (voir Graph de Moran – Figure 9) des zones d'emploi voisines. Afin de corriger cette auto-corrélation, il est nécessaire de construire une matrice de « voisinage » qui permettra la prise en compte des caractéristiques des autres zones d'emploi dans un certain rayon que nous définirons. Cette matrice de voisinage peut prendre différentes formes, elle peut être inversement proportionnelle à la distance, elle peut tenir compte des 10 plus proches voisins (voir annexe 2), ou simplement être une matrice de contiguïté (voir annexe 3). Pour notre modèle, nous choisirons une matrice de voisinage inversement proportionnelle au carré de la distance pour les zones d'emploi se trouvant dans un rayon de 100 km. Les zones d'emploi n'étant pas de la même taille, la contiguïté ou les plus proches voisins pourraient engendrer des effets inattendus (voir annexe 5). Une fois que l'auto-corrélation spatiale est avérée, il faut en déterminer la source, afin d'utiliser le modèle le plus approprié.

Le modèle de Manski, propose trois sources d'auto-corrélation spatiale ; il se présente de la manière suivante :

$$Y = \rho.WY + X\beta + \theta.WX + \mu$$

$$\text{Avec } \mu = \gamma.W\mu + \varepsilon$$

Avec :

W : la matrice de « voisinage »

Y : la variable d'intérêt (taux de création d'entreprise)

X : les variables explicatives du modèle

μ et ε les résidus du modèle

Trois formes d'auto-corrélation spatiale sont présentes dans ce modèle. Elles sont représentées par les paramètres ρ , θ et γ .

-Paramètre ρ , l'auto-corrélation spatiale est portée sur la variable à expliquer (le taux de création d'établissements).

-Paramètre θ , l'auto-corrélation spatiale est portée par l'ensemble des variables explicatives (données socioéconomiques des zones d'emploi)

-Paramètre γ , la corrélation spatiale est portée par les résidus, c'est-à-dire par les aléas, par des caractéristiques géographiques inobservables.

Choix de la technique d'estimation économétrique

Les tests sur les différents modèles issus du modèle de Manski nous conduisent à sélectionner le modèle LAG de décalage spatial, c'est-à-dire, avec les spécifications de paramètres de corrélation suivants : $\theta = \gamma = 0$ et $\rho \neq 0$. Le modèle de Manski devient :

$$Y = \rho.WY + X\beta + \varepsilon$$

Avec :

X : les variables explicatives

W : la matrice de voisinage

Y : la variable d'intérêt

On peut réécrire le modèle de la manière suivante :

$$Y = \rho.WY + X\beta + \varepsilon$$

$$\langle - \rangle \quad Y_i = \rho z_i + (X\beta)_i + \varepsilon_i$$

Où ε_i est indépendant et identiquement distribué suivant une loi normale telle que : $\varkappa(0; \sigma^2)$ et z_i est une moyenne pondérée des Y_j lorsque j est voisin de i :

$$z_i = (WY)_i = \sum_{j=1}^n w_{ij} Y_j$$

Dans ce modèle, les variations des Y_i sont dues à :

- Des spécificités explicables par d'autres caractéristiques X
- Des effets individuels ε_i indépendants entre les zones d'emploi
- Des effets de mimétisme par rapport aux voisins j de i , quantifiés par un coefficient ρ .

2.4.2 Le choix des variables explicatives

• LES VARIABLES D'ATTRACTIVITE

La métropolisation, et plus généralement la tendance à la polarisation de l'activité économique, implique une dynamique vertueuse qui lie le développement d'un territoire à sa **densité économique** : le développement accroît la densité qui renforce l'attractivité.

Si l'on admet que les territoires à forte **densité économique** offrent un plus grand soutien à la compétitivité des entreprises, on peut émettre l'hypothèse que, lors de leur décision de localisation, les créateurs d'entreprise privilégient ces territoires. Une corrélation positive est attendue entre la densité économique des zones d'emploi et l'intensité de la création d'entreprise dont ils bénéficient.

La **densité économique** d'un territoire s'apprécie en rapportant un indicateur d'activité économique à sa superficie. Cet indicateur peut être la production (output) ou bien la quantité de facteurs de production mobilisés dans l'activité productive (inputs). Malheureusement, nous ne disposons pas d'indicateurs de production au niveau infra-départemental, et la mesure du stock de capital soulève d'importantes difficultés. Les seuls indicateurs d'activité disponibles au niveau des zones d'emploi sont le nombre d'établissements implantés au sein de la zone et les effectifs employés. Aucun de ces indicateurs n'est pleinement satisfaisant : retenir le nombre d'établissement revient à minorer la densité économique de territoires majoritairement composés de grands établissements ; utiliser les effectifs employés conduit à minorer la densité des territoires spécialisés dans des activités capitalistiques. Le deuxième biais semble moins important que le premier. Nous retiendrons donc le rapport du nombre d'emplois à la superficie de la zone d'emploi comme indicateur de la densité économique.

Ne possédant aucune variable permettant de calculer le revenu par tête des différentes zones d'emploi, nous utilisons comme indicateur de la bonne rémunération des actifs le **salaires net horaire moyen**. Coughlin *et alii* [1991] soulignent l'importance du revenu par tête pour attirer des capitaux provenant de l'étranger. Une bonne rémunération des actifs peut augmenter la disponibilité des capitaux et donc la capacité à trouver des investissements pour monter une nouvelle entreprise. Le coefficient de cette variable est attendu positif.

A l'heure où les modes d'organisation en flux tendus se généralisent, où la flexibilité logistique s'impose comme un critère de compétitivité essentiel, où la diffusion de l'organisation en réseau impose de plus en plus d'être connecté aux grands pôles d'activité internationaux, etc., la densité et la qualité des infrastructures de transport constituent un aspect important de l'attractivité des territoires. Deux

variables ont été construites afin d'appréhender l'état des infrastructures des transports accessibles à partir de chacune des zones d'emploi :

- **Gares** : Nombre de gares dans la zone d'emploi
- **Aéroports** : Nombre d'aéroports dans la zone d'emploi.

On s'attend naturellement à observer une corrélation positive entre les variables d'infrastructures de transport et le taux de création d'établissements.

Nous créons également la variable **zone d'emploi frontalière**, une variable binaire qui prend la valeur 1 si la zone d'emploi est en contact avec un pays frontalier et la valeur 0 si ce n'est pas le cas. Deux interprétations sont possibles. Le contact avec un autre pays pourrait permettre d'offrir des débouchés pour les entrepreneurs, une nouvelle demande, une ouverture sur de nouveaux marchés, et ainsi, une plus grande opportunité de réussite pour les entrepreneurs. Le signe de la corrélation devrait alors être positif. A l'inverse, cette proximité avec l'étranger pourrait également impliquer une plus grande concurrence, dissuadant ainsi les entrepreneurs potentiels de créer leur entreprise. Le signe de la corrélation serait alors négatif.

Les travaux sur la polarisation de l'activité économique mettent souvent en avant les externalités technologiques positives qu'entraîne la proximité géographique de centres de recherches. Les entreprises, dont l'activité est intensive en connaissances seraient donc incitées à s'implanter à proximité d'importants pôles de recherches. Cet effet sera appréhendé à travers la variable **établissements R&D**, représentant le nombre d'établissements spécialisés en recherche et développement et en études de marché, le tout rapporté au km². Nous avons choisi de rapporter cette variable au km² afin de bien rendre compte de la concentration de ces établissements au sein de la zone d'emploi.

Nous utilisons également la proportion d'actifs diplômés du supérieur comme indicateur de main d'œuvre qualifiée au sein de la zone d'emploi. Il est calculé en rapportant le nombre d'actifs non scolarisés en 2013 qui sont diplômés du supérieur, au nombre d'actifs non scolarisés total. Nous ramenons ce chiffre en pourcentage ; cette variable est appelée **Diplôme supérieur**.

On évoque souvent l'importance de la qualité du cadre de vie comme facteur d'attraction des entrepreneurs individuels mobiles et des établissements de grandes entreprises, employant une main d'œuvre très qualifiée, qu'elles sont parfois obligées de recruter à l'étranger et qu'il faut convaincre de s'installer localement. L'attraction de cette main d'œuvre très qualifiée est d'autant plus facile que les territoires offrent une qualité de vie ; celle-ci dépend de l'attractivité du site, de l'intensité des infrastructures éducatives et de loisir et de la densité du marché du travail local, gage de la capacité du conjoint à trouver sur place un emploi répondant à ses aspirations. Ces mêmes facteurs sont susceptibles d'attirer les entrepreneurs individuels et les micro-entrepreneurs d'autres territoires à la recherche d'un cadre de vie plus agréable. La densité du marché du travail est déjà appréhendée par la variable de **densité économique**. La qualité de vie est appréhendée à travers les indicateurs suivants :

- **Résidence secondaire** : Pourcentage de résidences secondaires parmi le total des résidences
- **Commerce détail** : Pourcentage d'employés travaillant dans les secteurs du commerce de détail
- **Service Ménage** : Pourcentage d'employés travaillant dans le secteur de service aux ménages

-**Camping ou hôtel au Km²** : Nombre de campings ou hôtels au km² dans la zone d'emploi

-**Littoral** : Variable binaire prenant la valeur 1 si la zone d'emploi possède une ouverture sur la mer, 0 sinon.

Nous attendons une corrélation positive entre ces variables de qualité de vie et le taux de création d'établissements.

- **VARIABLES D'INCITATION ET DE FREINS**

Afin de mieux cerner les déterminants de la création d'entreprise, le modèle est complété par un ensemble de variables exprimant les facteurs d'incitations et de freins relatifs au marché et susceptibles d'affecter les membres de la population active de la zone d'emploi dans leur velléité de création d'entreprise. Etant donné la facilité de création et de cessation d'activité propre au statut de micro-entrepreneur, nous nous attendons à un taux de création d'établissements de micro-entreprises très sensible à ces variables.

De nombreuses études ont mis en évidence le caractère pro-cyclique du taux de création d'entreprises : en particulier, le flux de créations d'entreprises tend à se ralentir lorsque le chômage augmente. L'explication réside certainement dans le fait qu'en basse conjoncture, les perspectives de débouchés et de rentabilité sont moins favorables, alors que le risque de quitter un emploi salarié pour créer une entreprise est apprécié plus défavorablement. Les études du profil des créateurs d'entreprise soulignent cependant une grande proportion de chômeurs (33,1 %, source enquête Sine 2010) parmi les créateurs d'entreprises. En tant que variable d'incitation, nous attendons **un taux de chômage** positivement corrélé au taux de création d'établissements.

La variable **taux de salarisation**, d'une zone d'emploi devrait également influencer la création d'entreprises. Cette variable, exprimée en pourcentage, est le rapport des emplois salariés sur les emplois totaux. Par conséquent, elle n'est pas directement corrélée au **taux de chômage** dans la mesure où seuls les actifs occupés sont pris en compte dans le calcul. Un fort **taux de salarisation** est souvent le symbole d'un tissu économique peu atomisé, dominé par des grands groupes. Le taux de salarisation permet notamment d'évaluer l'effet « seedbed ». En effet, un impact négatif du **taux de salarisation** sur la création d'établissements serait synonyme de la domination de cet effet, à savoir, plus l'atomisation du tissu productif est grande, plus le dynamisme entrepreneurial est fort. Un impact positif de cette variable symboliserait un taux de création d'établissements dynamisé par l'implantation de grands groupes stimulant l'activité des jeunes entreprises. Au vu de la littérature, nous nous attendons à un impact négatif du taux de salarisation, autrement dit nous attendons un effet « seedbed ».

On peut admettre que le passage à l'acte de la part des candidats se trouve encouragé par l'anticipation de bons résultats. Une forte demande peut inciter la prise en compte du facteur demande, en particulier pour les entreprises hors micro-entreprises qui nécessitent un investissement au démarrage de l'activité. La demande pourrait donc jouer un rôle important dans la décision d'entreprendre. Nous estimons cette demande grâce à la moyenne du taux de **croissance démographique** entre la zone d'emploi et celles se trouvant dans un rayon de 100 km. Cette croissance démographique est calculée entre 2008 et 2013, afin d'attester d'une tendance de la demande qui n'est pas seule-

ment propre à l'année 2013. L'utilisation de la **croissance démographique** comme variable « demande » est présente dans de nombreux travaux. Une demande croissante devrait logiquement entraîner un nombre de créations d'entreprises plus élevé. Nous nous attendons à un coefficient positif pour la variable « demande ».

Nous utilisons également la variable **dépendance économique**. Le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100, c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et de seniors que de personnes en âge de travailler. Naturellement, nous attendons une corrélation négative entre cette variable et le taux de création d'établissements.

Pour finir, la variable **taux d'actifs féminins** est destinée à nous renseigner sur l'effet de la composition du vivier d'actifs d'une zone d'emploi sur la création d'établissements.

3 RESULTATS

Dans cette partie nous détaillerons les différents taux d'entrepreneuriat des régions et zones d'emploi françaises afin d'observer leur répartition dans l'espace et ainsi identifier la présence d'un phénomène de polarisation sur certaines zones géographiques.

3.1 Hétérogénéité spatiale

3.1.1 Hétérogénéité inter-régionale

Figure 1 : Taux de d'entrepreneuriat régional des entreprises hors micro-entrepreneurs en 2013

Régions	Nombre de créations d'établissements hors micro-entrepreneurs	Taux d'entrepreneuriat hors micro-entrepreneurs
Île-de-France	78 060	10,51
Centre-Val de Loire	9 099	7,66
Bourgogne-Franche-Comté	9 565	7,30
Normandie	11 588	7,52
Hauts-de-France	20 374	7,56
Grand-Est	20 547	7,80
Pays de la Loire	13 955	8,16
Bretagne	11 820	7,98
Nouvelle Aquitaine	27 936	11,10
Occitanie	33 342	12,20
Auvergne-Rhône-Alpes	40 404	10,43
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35 834	13,32
Corse	2 530	17,42

Source : CRÉDOC sur données INSEE

On relève une importante hétérogénéité dans l'intensité de création d'établissements entre les différentes régions françaises. Pour une moyenne se situant à environ 9,92 créations d'établissement en 2013 pour 1 000 actifs, le taux d'entrepreneuriat (hors micro-entreprises) affiche un écart type de 3,02‰. Six régions affichent un taux supérieur à 10,00‰ et six se placent en dessous des 8,00‰.

Figure 2 : Taux d'entrepreneuriat régional des micro-entrepreneurs en 2013

Régions	Nombre de créations d'établissement de micro-entreprises	Taux d'entrepreneuriat micro-entrepreneurs
Île-de-France	68 913	9,28
Centre-Val de Loire	8 111	6,83
Bourgogne-Franche-Comté	9 686	7,40
Normandie	9 616	6,24
Hauts-de-France	18 027	6,69
Grand-Est	18 518	7,03
Pays de la Loire	11820	6,91
Bretagne	10 007	6,75
Nouvelle Aquitaine	24 060	9,56
Occitanie	31 161	11,40
Auvergne-Rhône-Alpes	31 075	8,03
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32 653	12,14
Corse	1 780	12,25

Source : CRÉDOC sur données INSEE

En ce qui concerne la création de micro-entreprises, la disparité est un peu moins grande, bien que les chiffres restent hétérogènes. Pour une moyenne de 8,50 créations de micro-entreprises pour 1 000 actifs en 2013, nous observons un écart type de 2,20‰. Pour les micro-entreprises, seulement trois régions affichent un taux de créations d'entreprises supérieur à 10,00‰ et sept se placent sous le seuil des 8,00‰.

Plus homogène, la création d'établissements de micro-entreprises est également moins intensive que la création d'établissements des autres entreprises. En effet, avec quatre régions sur treize sous les 7 établissements créés pour 1 000 habitants, certaines régions possèdent des taux très faibles. La dispersion de la création des micro-entreprises est moins grande, un écart-type notamment tiré vers le bas par la forte baisse d'intensité de créations de la Corse, passant de 17,40 créations d'entreprises pour 1 000 habitants à seulement 12,25 pour les micro-entreprises. La seule région affichant un taux de création d'établissements de micro-entreprises (7,40‰) supérieur à celui des autres entreprises (7,30‰) est la région Bourgogne-Franche Comté. Pour le reste, toutes les régions ont un taux d'entrepreneuriat de micro-entreprises plus faible que leur taux d'entrepreneuriat hors micro-entreprises.

3.1.2 A l'échelle des zones d'emploi

Calculons à présent le taux d'entrepreneuriat par zones d'emploi. Ces dernières, sont regroupées en fonction de leurs appartenances aux différentes régions françaises.

Figure 3 : Taux d'entrepreneuriat des entreprises hors micro-entrepreneurs par zones d'emploi des différentes régions

Régions	Nombre de zones d'emploi ³	Moyenne	Ecart Type	Maximum	Minimum
Île-de-France	20	8,83	1,24	11,59	7,05
Centre-Val de Loire	21	7,44	1,12	9,40	4,69
Bourgogne-Franche-Comté	25	7,10	1,26	9,42	4,36
Normandie	23	7,42	1,90	14,84	5,16
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	28	6,99	1,29	10,29	5,11
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	31	7,20	1,34	10,75	4,50
Pays de la Loire	20	8,17	2,52	14,97	5,71
Bretagne	18	7,47	1,82	10,56	4,96
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	32	10,45	2,86	17,74	6,17
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	34	11,88	3,40	23,01	7,73
Auvergne-Rhône-Alpes	31	10,80	3,19	22,21	7,34
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	15,01	4,55	26,43	8,04
Corse	7	20,29	5,50	28,00	11,26

Source : CRÉDOC sur données INSEE

Au sein même des régions, une forte hétérogénéité d'intensité de créations d'entreprises existe entre les différentes zones d'emploi. On peut séparer les régions en deux grandes catégories : les hétérogènes et les homogènes. En ce qui concerne les hétérogènes, ce sont celles qui affichent un écart type de taux de créations d'entreprises supérieur à 2, à savoir 6 régions sur les 13. Les chiffres montrent que ce sont ces régions qui possèdent les taux de création d'établissements les plus élevés. La région Corse est la région la plus hétérogène de France et affiche un écart type de 5,5‰ ; elle est également la région la plus intensivement créatrice d'entreprises avec une moyenne de 20,29 établissements créés pour 1 000 actifs dans l'ensemble de ses sept zones d'emploi. Cette hétérogénéité est due à des zones d'emploi particulièrement dynamiques qui creusent l'écart avec le reste de la région. Ces zones d'emploi, au taux de création particulièrement élevé, bien que très en avance sur leurs voisines, témoignent d'une dynamique répercutée sur l'ensemble de la région. En effet, pour chaque région, lorsque le taux de création de la zone d'emploi la plus intensive en créations est supérieur à 20, le taux de création des zones d'emploi les moins intensives ne descend pas sous le seuil des 7 pour mille actifs.

³ Le total du nombre de zone d'emploi est de 309 (au lieu de 304), cela est dû aux 5 zones d'emploi à cheval sur 2 régions.

De la même manière, les régions les plus homogènes affichent une moyenne de taux de créations bas. Le Centre Val de Loire est la région la plus homogène de France avec un écart type de 1,25‰. Cette région, est également celle qui compte dans ses rangs la zone d'emploi la moins dynamique de France, ne recensant que 4,36 créations d'entreprises pour 1000 actifs. De façon plus générale, les régions homogènes, celles dont l'écart type est inférieure à deux, possèdent un taux de créations bas et des zones d'emploi en marge du dynamisme entrepreneurial.

L'Ile-de-France est la région qui fait figure d'exception. En effet, très homogène, elle possède un taux de création d'entreprises moyen supérieur à 8 et ne contient ni de zones d'emploi très peu dynamiques, ni de zones d'emploi extrêmement dynamiques. Avec 4,54 d'amplitude, elle est la région avec la plus faible amplitude de taux de création d'établissement.

Figure 4 : Taux d'entrepreneuriat des entreprises hors micro-entrepreneurs par zones d'emploi des différentes régions

Régions	Nombre de zone d'emploi ⁴	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
Île-de-France	20	9,01	1,30	13,23	7,02
Centre-Val de Loire	21	6,78	1,60	11,81	4,48
Bourgogne-Franche-Comté	25	7,13	1,14	9,57	4,93
Normandie	23	6,36	1,59	11,56	3,89
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	28	6,20	1,09	8,79	4,24
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	31	6,47	1,14	9,17	3,55
Pays de la Loire	20	6,14	1,77	10,21	3,97
Bretagne	18	6,43	1,44	8,87	3,56
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	32	8,81	2,27	13,56	4,87
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	34	11,29	3,26	17,27	5,47
Auvergne-Rhône-Alpes	31	7,64	2,04	14,62	3,59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	13,04	2,59	17,85	8,30
Corse	7	12,35	4,44	21,42	9,00

Source : CRÉDOC sur données INSEE

En termes de créations de micro-entreprises, la dynamique et l'analyse sont assez similaires de celles faites pour les autres entreprises.

On peut constater une plus grande homogénéité au sein des zones d'emploi d'une même région. En effet, la moyenne des écarts types des régions est de 1,97‰ pour les micro-entreprises, contre 2,47‰ pour les entreprises classiques. La moyenne des moyennes de taux de créations régionaux est de 8,28 pour les micro-entreprises, alors qu'elle était de 9,93 pour les entreprises.

⁴ Le total du nombre de zone d'emploi est de 309 (au lieu de 304), cela est dû aux 5 zones d'emploi à cheval sur 2 régions.

De la même manière que pour les entreprises, les régions homogènes semblent être les moins dynamiques en termes de taux d'entrepreneuriat. La région Pays de La Loire est celle possédant la plus faible moyenne de taux d'entrepreneuriat des micro-entreprises. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région qui affiche la plus forte moyenne de taux de création d'établissements de micro-entreprises, avec 13,04 statuts de micro-entrepreneur créés pour 1 000 actifs.

Figure 5 : Les 10 zones d'emploi avec le plus fort taux de création d'établissement hors micro-entrepreneurs

Classement	Nom ZE	Taux de création hors micro-entreprises
1	Ghisonaccia - Aléria	28,00
2	Fréjus - Saint-Raphaël	26,43
3	Calvi - L'Île-Rousse	25,67
4	Agde - Pézenas	23,01
5	La Tarentaise	22,21
6	Briançon	21,90
7	Porto-Vecchio	21,42
8	Cannes - Antibes	20,57
9	Bastia	19,41
10	Céret	19,061

Source : CRÉDOC sur données INSEE

Figure 6 : Les 10 zones d'emploi avec le plus fort taux de création d'établissement micro-entrepreneurs

Classement	Nom ZE	Taux de création micro-entreprises
1	Porto-Vecchio	21,42
2	Fréjus - Saint-Raphaël	17,85
3	Cannes - Antibes	17,56
4	Agde - Pézenas	17,27
5	Céret	16,77
6	Nice	16,73
7	Perpignan	16,36
8	Aix-en-Provence	15,57
9	Ganges	15,40
10	Limoux	15,14

Source : CRÉDOC sur données INSEE

Figure 7 : Les 10 zones d'emploi au plus faible taux d'entrepreneuriat d'établissements hors micro-entrepreneurs

Classement	Nom ZE	Taux d'entrepreneuriat hors micro-entrepreneurs
1	Châtillon	4,36
2	Wissembourg	4,50
3	Issoudun	4,69
4	Longwy	4,96
5	Guingamp	4,96
6	Loudéac	5,01
7	Bar-le-Duc	5,10
8	La Thiérache	5,11
9	Maubeuge	5,15
10	Flers	5,16

Source : CRÉDOC sur données INSEE

Figure 8 : Les 10 zones d'emploi au plus faible taux d'entrepreneuriat d'établissements micro-entrepreneurs

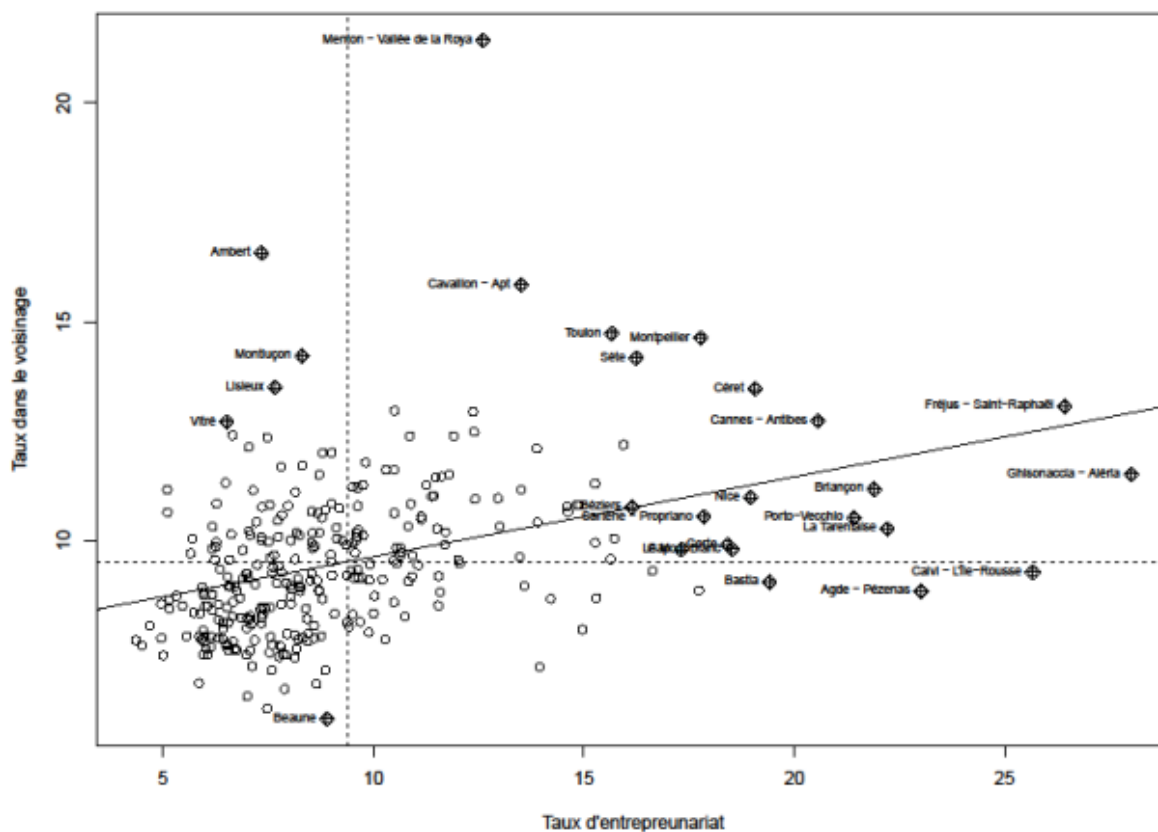
Classement	Nom ZE	Taux d'entrepreneuriat micro-entrepreneurs
1	Longwy	3,55
2	Fougères	3,56
3	Saint-Flour	3,59
4	Aurillac	3,68
5	Vitré	3,75
6	Vire Normandie	3,89
7	Les Herbiers	3,97
8	Sablé-sur-Sarthe	3,99
9	Mauriac	4,03
10	Saint-Omer	4,24

Source : CRÉDOC sur données INSEE

3.2 Auto-corrélation spatiale : la polarisation du taux d'entrepreneuriat

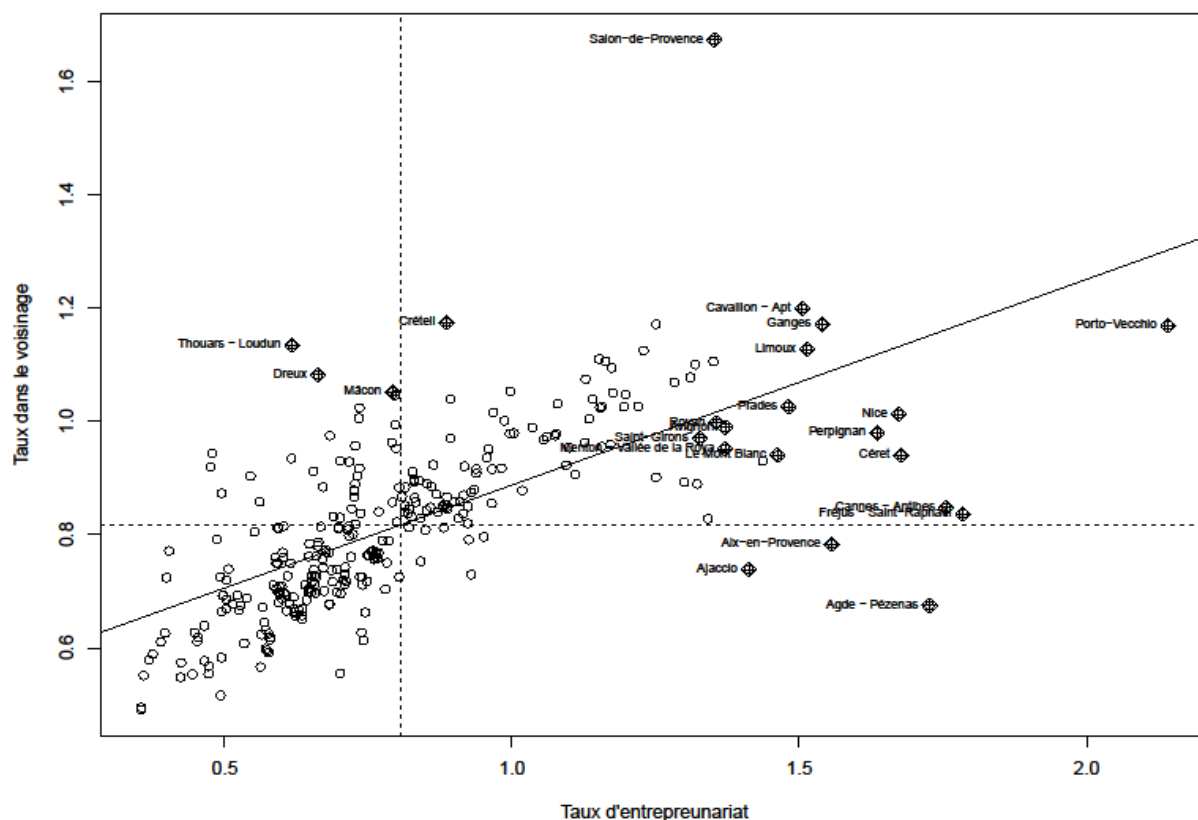
Dans cette partie, nous nous attacherons à montrer le phénomène de polarisation du taux d'entrepreneuriat sur le territoire français. Les graphiques de Moran ci-dessous, représentent le lien entre le taux de création d'établissements d'une zone d'emploi et celui des zones d'emploi voisines. Nous avons également fait le choix de cartographier nos observations, afin de rendre compte visuellement du phénomène de cette auto-corrélation spatiale.

Figure 9 : Graphique de Moran du taux de création d'établissements hors micro-entrepreneurs



Source : CRÉDOC sur données INSEE

Figure 10 : Graphique de Moran du taux de création d'établissement micro-entrepreneurs



Source : CRÉDOC sur données INSEE

La relation linéaire observée sur les deux graphiques ci-dessus confirme la présence d'une auto-corrélation spatiale. Cette dernière est positive, c'est-à-dire que plus la proximité géographique entre les zones d'emploi est grande et plus les taux d'entrepreneuriat entre zones d'emploi sont proches. On peut souligner que l'auto-corrélation spatiale est plus marquée pour les créations de micro-entreprises que pour celle des entreprises classiques. Les graphiques de Moran confirment donc la polarisation de la création d'entreprise sur le territoire français.

Ce phénomène de polarisation du taux d'entrepreneuriat par zones d'emploi ressort de manière assez marqué sur les cartes suivantes :

Figure 11 : Taux de création d'établissements hors micro-entreprises par zones d'emploi

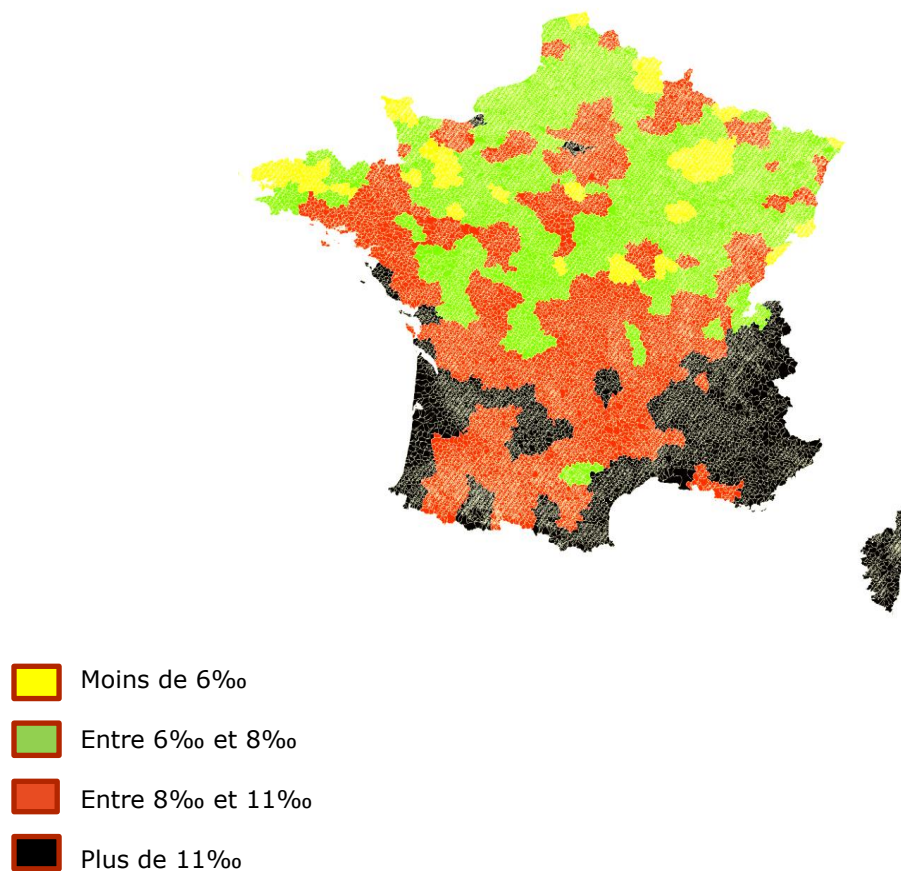
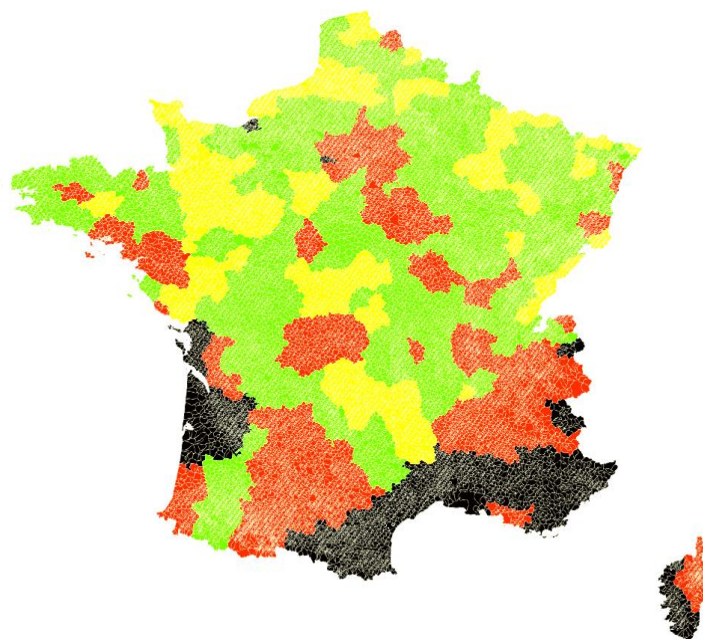


Figure 12 : Taux de création d'établissements de micro-entreprises par zones d'emploi



Source : CRÉDOC sur données INSEE

3.3 Modélisation des entreprises hors micro-entrepreneurs

Après avoir constaté le phénomène d'auto-corrélation spatiale du taux d'entrepreneuriat, nous pouvons à présent appliquer notre modèle dont la méthodologie a été précisée précédemment. Ce modèle, a été réalisé pour le taux d'entrepreneuriat des micro-entrepreneurs ainsi que celui des entreprises, dans le but de pouvoir comparer les différents effets. Dans un premier temps, nous expliquerons les différents résultats obtenus, puis, dans un second temps, nous interpréterons ces résultats et tenterons d'identifier les mécanismes économiques que ces deux modèles mettent en avant.

Figure 13 : Taux d'entrepreneuriat selon les variables retenues

Variables	Taux d'entrepreneuriat Hors micro-entrepreneurs	Taux d'entrepreneuriat micro-entrepreneur
Densité économique	0.0067	-0.1691(*)
Aéroports	0.0332**	0.033
Gares	-0.0335	-0.0599
Taux de chômage	0.0808***	0.4535***
Taux de salarisation	-0.0788***	-0.4054***
Dépendance économique	-0.086***	-0.1433**
Salaire net Horaire moyen	-0.0016	0.2536***
Taux de salariés dans le tertiaire	-0.0134	0.0337
Zone d'emploi frontalière	-0.0430***	-0.0283
Diplôme Supérieur	0.1152***	0.2130***
Littoral	-0.0024	-0.0007
Résidence secondaire	0.2262***	0.3201***
Nombre de camping au km ²	0.0034	0.2681(*)
Etablissement R & D	0.0081	-0.2011
Commerce et détail	0.0379*	0.02712
Services aux ménages	0.0272*	-0.0499
Taux d'actifs féminin	0.0051	0.2132***
Croissance démographique	0.0768**	0.1433(*)
ρ	0.1911***	0.2898***
Constante	0.7771***	-3.2171***

Source : CRÉDOC

*** = p-value <0.01, ** = p-value <0.05, * = p-value <0.1, (*) = p-value <0.15

- **VARIABLES SIGNIFICATIVES**

En matière d'infrastructures de transports, la présence dans la zone d'emploi d'un **aéroport** est liée positivement aux taux d'entrepreneuriat des entreprises hors micro-entrepreneurs. Cette variable est significative à un niveau de 5%.

Le **taux de chômage** a un impact positif sur la création d'entreprises, le coefficient est assez faible (0,0808) et significatif à un niveau de 1%.

Le **taux de salarisation** de la zone d'emploi est négativement corrélé avec le taux de création d'établissement, son coefficient est faible (0,0788) mais très significatif.

La variable **commerce de détail** impacte positivement le taux de création d'établissements hors micro-entrepreneurs, le coefficient est significatif à un niveau de 1%.

Le pourcentage d'effectifs travaillant dans les **services aux ménages** est positivement corrélé au taux de création d'établissements hors micro-entrepreneurs, le coefficient est significatif à 10%.

Le taux d'actifs **diplômés du supérieur** de la zone d'emploi a un impact positif sur la création d'entreprises hors micro-entreprises avec un coefficient de 0,1152. En moyenne, pour une augmentation de 1% du taux d'actifs diplômés du supérieur, le taux de création d'établissements augmente de 0,1152%, toutes choses égales par ailleurs. Le fait d'être une **zone d'emploi frontalière** est négativement et significativement corrélé au taux de création des entreprises hors micro-entrepreneurs. Le coefficient est faible (0,0430).

Le **taux de résidences secondaires** a une influence importante et très significative dans le modèle des entreprises hors micro-entrepreneurs. C'est le plus haut coefficient des variables explicatives du modèle des entreprises hors micro-entrepreneur. En moyenne, pour une augmentation de 1% du taux de création d'établissement, le taux d'entrepreneuriat des entreprises hors micro-entrepreneurs augmente de 0,2262 %, toutes choses égales par ailleurs.

La **croissance démographique**, représentant la demande, a un impact positif et significatif sur le taux d'établissements d'entreprises hors micro-entrepreneurs.

La **moyenne des taux de création d'entreprises** hors micro-entreprises des zones d'emploi voisines dans un rayon de 100 km a un impact positif sur la création d'établissements et est significatif à un niveau de 1%.

- **VARIABLES NON-SIGNIFICATIVES**

Le taux d'effectifs dans les secteurs comme les variables : **services aux ménages, densité économique, recherche et le développement, salariés travaillant dans le tertiaire, gares, littoral, salaire net horaire moyen, taux d'actif féminin** n'ont pas d'impact sur le taux de création d'établissements hors micro-entreprises, leurs coefficients sont faibles et non significatifs.

3.4 Modélisation des micro-entrepreneurs

- VARIABLES SIGNIFICATIVES

La **croissance démographique** a un impact positif sur le taux de créations de micro-entreprises et est significatif à un niveau de 1%.

La **densité économique** est significative à un niveau de 15%, ce qui n'est pas très fiable. Son impact semble être négatif sur la création de micro-entreprises.

Le **salaires horaires net moyen** est significatif à 1% et positivement corrélé au taux de création de micro-entreprises.

En moyenne, **le taux de chômage** a un impact positif et très significatif, c'est la variable dont l'impact est le plus fort. Pour une augmentation de 1% du taux de chômage le taux d'entrepreneuriat de micro-entreprises augmente de 0,4054%, toutes choses égales par ailleurs.

Le **taux de salarisation** a également un coefficient important et impacte de manière négative le taux de création d'établissements micro-entreprises. En moyenne, pour une augmentation de 1% du taux de salarisation, le taux de création d'entreprises hors micro-entrepreneurs baisse de 0,4054 %.

Le **taux d'actifs diplômés du supérieur** est corrélé positivement avec le taux d'entrepreneuriat des micro-entreprises. Le taux d'actif féminin, dans chaque zone d'emploi, influence de manière positive et très significative la création de micro-entreprises. L'indicateur de dépendance économique influence de manière négative la création des micro-entreprises, son coefficient est significatif à un niveau de 5%.

Le **taux de résidences secondaires** a une influence positive sur la création d'établissements de micro-entreprises. En moyenne, pour une augmentation de 1% du taux de résidences secondaires le taux de création d'établissements de micro-entreprises augmente de 0,3201%, toutes choses égales par ailleurs.

Le **nombre de campings et hôtels au km²** a une influence positive et un coefficient relativement fort.

La moyenne des taux de création de micro-entreprises dans les 100 km autour de la zone d'emploi est très significative et a un impact positif. En moyenne, lorsque la moyenne des zones d'emploi voisines augmente de 1%, le taux de création d'établissement de micro-entreprises augmente de 0,2898%, toutes choses égales par ailleurs.

- VARIABLES NON-SIGNIFICATIVES

Le taux d'effectifs dans les secteurs comme les variables : **services aux ménages, commerce et détail, recherche et le développement, salariés travaillant dans le tertiaire, gares, aéroports, Littoral** et **zones d'emploi frontalières** n'ont pas d'impact sur le taux de création d'établissements de micro-entreprises, leurs coefficients sont faibles et non significatifs.

4 DISCUSSION

Dans cette partie, nous allons tenter de comprendre les phénomènes économiques mis en évidence par les deux modèles, en s'appuyant sur l'observation des différents coefficients. Les coefficients correspondants aux variables non-significatives sont très faibles ; nous considérons donc leurs effets comme négligeables, ils ne seront pas interprétés ici.

- **VARIABLES D'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE**

En matière d'infrastructures de transport, la variable **aéroport** dans la zone d'emploi n'est significative que pour le modèle des entreprises hors micro-entrepreneurs. La présence d'un aéroport étant un facteur facilitant les déplacements dans la France entière et vers l'international, il est cohérent que sa présence soit plus déterminante pour des établissements potentiellement voués à développer leur activité sur des zones d'influence nationale voir internationale plutôt qu'à des activités implantées localement, dont l'encadrement juridique limite la croissance.

Le potentiel touristique local exerce une influence positive sur l'intensité de création d'établissements dans les deux modèles. En effet, la variable **taux de résidences secondaires** a un impact important dans les deux modèles. Cette variable évalue l'attractivité touristique de la zone d'emploi, elle est très significative et les coefficients correspondant sont élevés. Ces résultats semblent indiquer que la qualité du cadre de vie local stimule la création d'établissements par le jeu de deux mécanismes, un effet de marché, représenté par la présence de débouchés locaux importants dans certains secteurs (**commerce de détail** et **services aux ménages**) et un effet d'attractivité (**nombre d'hôtels et de campings au Km²**). Afin d'identifier quel mécanisme domine dans chacun des deux modèles, nous regardons les autres variables évaluant la qualité du cadre de vie. On constate que les variables **commerce de détail** et **services aux ménages** sont positivement et significativement corrélées au taux de création d'établissements des entreprises hors micro-entrepreneurs. Ces deux variables, traduisant l'impact de ces secteurs sur la création d'entreprises, peuvent laisser supposer que l'effet de marché domine dans la décision de création d'un établissement hors micro-entreprises dans une zone touristique. A l'inverse, ces deux variables n'impactent pas la création de micro-entreprises qui, elle, semble plus sensible aux variations du **nombre d'hôtels et de campings au Km²**. Cette variable témoignant d'un fort potentiel touristique et d'un cadre de vie privilégié pourrait traduire une domination de l'effet d'attractivité des zones touristiques pour les micro-entrepreneurs. Les conclusions que nous tirons des différents effets des variables de qualité du cadre de vie sont plutôt en accord avec nos hypothèses de départ. En effet, les établissements hors micro-entreprises, dont la création nécessite des fonds, et souvent, de la main-d'œuvre, auront tendance à prendre en compte l'opportunité de profit qui résulte de l'installation dans une zone touristique, plutôt que le bien-être. Pour les micro-entrepreneurs, les modalités de créations d'entreprises allégées et la possibilité de travailler à son compte, offre une plus grande flexibilité géographique leur permettant ainsi de donner plus d'importance au cadre de vie lors du choix de la localisation de l'établissement.

Dans le même ordre d'idée, on constate une corrélation négative entre le taux de création d'établissements de micro-entreprises et la **densité économique**. Ceci qui pourrait s'expliquer, encore une

fois par la recherche de cadre de vie agréable des micro-entrepreneurs, préférant quitter les grandes métropoles pour démarrer une activité dans un environnement offrant une meilleure qualité de vie. Le taux d'entrepreneuriat hors micro-entreprises n'est lui pas affecté par la **densité économique**.

Le **taux d'actifs diplômés du supérieur** est positivement corrélé au taux de création d'établissements, aussi bien pour les micro-entreprises que pour les autres. Ce résultat ne signifie pas que les créateurs d'entreprises sont majoritairement des personnes diplômées du supérieur, mais seulement que l'intensité de création d'établissement est plus forte dans les zones d'emploi ou la proportion d'actifs diplômés est plus grande. En effet, l'enquête SINE 2010 met en évidence que les diplômés du supérieur ne sont pas majoritaires au sein des créateurs d'entreprises⁵.

- **LE JEU DES VARIABLES D'INCITATION ET DE FREIN**

Le **taux de chômage** impacte les deux modèles de manière positive et très significative. Cette corrélation est en accord avec nos hypothèses de départ, à savoir que la création d'entreprises est une solution pour sortir de l'inactivité. Nous sommes donc dans le cas de l'effet « Push » avancé par Storey, les conditions défavorables de marché et le taux de chômage élevé stimulent la création d'entreprises. Toutefois, les deux modèles sont affectés différemment par cette variable : le coefficient du modèle de création des établissements de micro-entreprises est plus de 4 fois supérieure à celui de l'autre modèle. L'explication de cette différence réside certainement dans les facilités administratives et financières propres au statut de micro-entrepreneur, permettant aux chômeurs de créer une activité, tout en minimisant l'investissement de temps ou d'argent.

Nous cherchons maintenant à évaluer la présence d'un effet « seedbed » sur la création d'entreprises en France, à savoir une intensité de création d'entreprises qui augmente avec l'atomisation du tissu productif de la zone d'emploi. Pour se faire, nous étudions le signe du coefficient du **taux de salarisation** et faisons l'hypothèse qu'un fort taux de salarisation traduit la présence d'un nombre important de grandes entreprises qui emploient un grand nombre d'actifs en tant que salariés ; de la même manière, un faible taux de salarisation traduit une multitude de petites entreprises avec peu ou pas de salariés. Dans les deux modèles, **le taux de salarisation** est corrélé négativement avec le taux de création d'établissements, ce qui pourrait suggérer un effet positif de l'atomisation du tissu productif de la zone d'emploi sur l'intensité de création d'établissements. Comme pour le taux de chômage, cet effet semble bien plus marqué pour les micro-entreprises. Cela semble logique, il paraît effectivement plus simple pour un micro-entrepreneur de trouver des clients et des partenaires de petite taille.

Présente dans un grand nombre de recherches, la demande comme variable explicative fait partie des principaux facteurs d'incitation et de frein de notre modèle. Elle est estimée par la moyenne des **croissances démographiques** des zones d'emplois se trouvant dans un rayon de 100 km autour de la zone d'emploi. Nous trouvons des résultats en accord avec les travaux précédents sur le sujet,

⁵ D'après l'enquête SINE 2010, -38,10% des créateurs de micro-entreprises sont diplômés du supérieur, -42,70% des créateurs d'entreprises hors micro-entreprises sont diplômés du supérieur.

à savoir une **croissance démographique** positivement corrélée au taux de création d'établissements. L'impact de la croissance semble légèrement plus important pour le modèle des micro-entrepreneurs.

La **dépendance économique** a une influence négative sur le taux de création d'établissements des deux modèles. Cet indicateur étant directement lié à la population en âge de travailler, il est par conséquent, également lié à la population en âge de créer une entreprise. Le signe du coefficient semble donc logique.

Le salaire net horaire moyen ne semble avoir aucun effet sur le taux de création d'établissements hors micro-entrepreneurs. En revanche, il fait partie des variables qui influencent le plus le taux de création d'établissements des micro-entreprises. Son coefficient est positif et très significatif. Il est difficile de conclure sur un phénomène économique précis. La présence d'actifs possédant de hauts salaires horaires moyens est corrélée avec un fort taux de création de micro-entreprises.

Les **zones d'emploi frontalières** semblent être moins dynamiques en termes de création d'entreprises hors micro-entrepreneurs que les autres zones d'emploi. Ce résultat n'est pas forcément très intuitif. En effet, on aurait pu penser que la proximité d'un autre pays offre de belles perspectives de croissance pour les entrepreneurs. Cependant, raisonner en termes de disponibilité d'emplois comme facteur d'incitation à la création d'entreprises peut nous apporter une explication. La présence d'une frontière offre la possibilité aux actifs de la zone d'emploi de travailler à l'étranger, ce qui augmente le stock d'emplois disponible et offre de nouvelles opportunités. Ainsi, un éventuel chômeur du marché du travail français pourrait choisir de travailler à l'étranger plutôt que de créer une entreprise afin de sortir de sa condition de chômeur. L'hypothèse d'une concurrence internationale importante dissuadant les éventuels créateurs d'entreprise de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale pourrait également expliquer le signe de ce coefficient. Notons que cette variable n'a pas d'impact sur la création d'établissements de micro-entreprises.

La variable **salaire net horaire moyen** a un impact positif et significatif sur la création d'établissements de micro-entreprises. Cet effet est assez important et traduit, peut-être, une zone d'emploi à la demande élevée.

La variable **taux d'actif féminin** est significativement et positivement corrélée au taux de création d'établissement de micro-entreprises. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la proportion de femmes entrepreneurs est plus importante parmi les micro-entrepreneurs que parmi les entrepreneurs classiques (respectivement 34,10% contre 28,60%)⁶.

Un des principaux effets que nous cherchons à mettre en évidence de par la structure de notre modèle, est l'impact de la création d'entreprises sur elle-même, représenté par le coefficient ρ . Notre modèle est en accord avec les conclusions de Binet et al [2010] : la création d'entreprises s'explique en partie par elle-même. Ce qui pourrait être expliqué par le phénomène de « spillover benefits », c'est-à-dire qu'un fort dynamisme entrepreneurial local, crée des externalités positives propices à d'autres créations d'établissements, et entraînant ainsi un cercle vertueux. Un fort taux

⁶ Chiffres issues de l'enquête SINE 2010 réalisée par l'INSEE.

de création d'établissements crée donc une dynamique entrepreneuriale vertueuse autour de la zone d'emploi, et ce, de manière plus marquée pour les micro-entrepreneurs que pour le reste des entreprises. Ce coefficient quantifie l'effet de polarisation du dynamisme entrepreneurial.

5 CONCLUSION

L'analyse statistique des déterminants des inégalités territoriales en matière de créations d'établissements témoigne de ce que les logiques de localisation des nouveaux établissements au moment de leur création contribuent au mouvement de polarisation de l'activité économique. Cette affirmation doit cependant être nuancée en distinguant les micro-entrepreneurs du reste des entreprises. De manière générale, l'intensité de création est plus importante pour les établissements hors micro-entreprises en France sur l'année 2013. Le modèle que nous avons établi, montre que les taux d'entrepreneuriat des micro-entrepreneurs et des entreprises suivent globalement les mêmes mécanismes économiques. Des mécanismes qui, pour un certain nombre, ont réussi à être isolés. Parmi eux, l'effet positif de l'atomisation du tissu productif local (effet « seedbed »), du taux de chômage (effet « push » du taux de chômage), de la croissance démographique (la demande), de la qualité du cadre de vie ou encore des externalités positives de la création d'entreprises sur elle-même (« spillover benefits »). Bien que communs aux deux modèles, ces mécanismes, agissent avec une intensité bien différente selon qu'il s'agisse des micro-entrepreneurs ou du reste des entreprises. Comme nous l'attendions, les effets des variables d'incitation et de freins sont plus importants sur le taux de création des micro-entreprises. Cette grande sensibilité, exprimée à travers des plus grands coefficients dans le modèle, traduit l'impact des modalités juridiques et financières simplifiées de la création de micro-entreprises sur la décision entrepreneuriale. On peut donc qualifier le statut de micro-entrepreneur de prisme plutôt bien représentatif des velléités entrepreneuriales des actifs français.

Notre étude devra être complétée par des travaux portant sur plusieurs années, afin d'identifier les évolutions des déterminants territoriaux au cours du temps. En effet, il est possible que la conjoncture macroéconomique influence le dynamisme entrepreneurial des zones d'emploi et bouleverse les différents effets des variables socioéconomiques sur le taux d'entrepreneuriat. Une distinction plus fine de la taille des entreprises serait également pertinente, cela permettrait de cerner de manière plus précise les différents mécanismes qui entrent en jeu dans la création d'établissements et l'effet de la taille des entreprises sur leur sensibilité à ces mécanismes. On peut également souligner que cette étude se concentre peu sur les facteurs structurels de la région et sur les politiques publiques mises en place. Une meilleure prise en compte des programmes gouvernementaux et régionaux d'incitation ou de freins à la création d'entreprises, permettrait de mettre en évidence les leviers d'action à la disposition de l'état ou des collectivités et ainsi, de dynamiser la création d'entreprises. La prise en compte de variables financières, relatives à la disponibilité des capitaux locaux ou venants de l'extérieur, ou sur les infrastructures bancaires (ex : densité économique du secteur de la banque) sur le territoire local, ou les taux d'intérêt pourrait apporter des informations complémentaires.

Par ailleurs, l'étude porte exclusivement sur la création d'établissements et ne tient pas compte de la pérennité des entreprises nouvellement créées. Des travaux sur les facteurs qui participent à la

survie des jeunes entreprises et des activités micro-entrepreneuriales pourraient compléter nos résultats. En effet, cela permettrait de distinguer dynamisme et réussite entrepreneuriale et ainsi de fournir une analyse plus complète du phénomène de création d'entreprise. C'est pourquoi, d'un point de vue économique pérennité et création devraient tous deux être pris en compte par les acteurs publics. Il serait intéressant de savoir si le taux de pérennité des entreprises suit le même phénomène de polarisation que le taux d'entrepreneuriat, et si le jeu des différentes variables que nous avons identifiées comme positives pour le dynamisme entrepreneurial est également positif pour la pérennité des entreprises.

ANNEXE 1 : TABLE STATISTIQUE DES VARIABLES DU MODELE

Variable	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Somme	Minimum	Maximum
Taux de création d'établissements micro-entreprises (%)	304	0,8062777	0,290453	245,1084	0,3550653	2,142089
Taux de création d'établissements hors micro-entreprises	304	0,9398174	0,3810994	285,7045	0,4360936	2,800136
Densité économique	304	76,45795	356,2359	23243,22	3,537548	5817,006
Aéroport	304	0,2532895	0,4577773	77	0	2
Gare	304	10,01645	14,07909	3045	0	160
Taux de chômage	304	13,00099	2,743322	3952,301	5,658994	21,06472
Taux de salarisation	304	86,61929	4,252349	26332,26	70,34826	94,50846
Dépendance économique	304	103,6141	11,84814	31498,7	75,3	145,7
Salaire net horaire moyen	304	12,67684	1,280656	3853,759	10,92005	20,36475
Taux de salariés dans le tertiaire	304	74,06795	8,052906	22516,66	49,33296	90,92237
Zone d'emploi frontalière	304	0,1480263	0,3557116	45	0	1
Diplômé du supérieur	304	21,3982	5,464581	6505,051	12,4385	46,45699
Littoral	304	0,1875	0,3909559	57	0	1
Résidence secondaire	304	12,37219	12,68723	3761,147	0,2291287	62,60511
Camping et Hôtels au km ²	304	0,07078293	0,2934637	21,51801	0,0069551	5,071776
Etablissements R&D	304	43,68071	244,8877	13278,94	0	4149,125
Commerce de détail	304	11,1248	2,562946	3381,939	5,459908	20,69583
Service aux ménages	304	1,45362	0,475094	441,9005	0,5682081	4,587266
Taux d'actifs féminin	304	47,68727	1,10569	14496,93	42,866	50,08908
Croissance démographique	304	85,91924	266,932	26119,45	-99,9999	978,6954

Source : CRÉDOC, d'après les données de l'INSEE et de pôle emploi

ANNEXE 2 : MODELE ECONOMETRIQUE AVEC L'UTILISATION DE LA MATRICE DE VOISINAGE DES 10 PLUS PROCHES VOISINS (PPV10)

Variable	Hors micro-entreprises	Micro-entreprises
Matrice de voisinage	PPV10	PPV10
Constante	0.6836612***	-3.337296***
Densité économique	0.0147029	-0.179732(*)
Aéroport	0.0308049*	0.030209
Gares	-0.0297063	-0.052194
Taux de chômage	0.0750174***	0.443965***
Taux de salarisation	-0.0750194***	-0.392961***
Dépendance économique	-0.0853916***	-0.138981**
Salaire net horaire moyen	0.0014564	0.263176 ***
Taux de salariés dans le tertiaire	-0.0146708	0.020687
Zone d'emploi frontalière	-0.0396281***	-0.020315
Diplômé du supérieur	0.1021459***	0.192172**
Littoral	0.0048405	0.015695
Résidence secondaire	0.2209896***	0.305927***
Camping et Hôtels au km ²	-0.0090197	0.269625(*)
Etablissements R&D	0.0136766	-0.191692
Commerce de détail	0.0410771**	0.038973
Service aux ménages	0.0247976(*)	-0.055889
Taux d'actifs féminin	0.0055756	0.205935***
Croissance démographique	0.095874	0.1049144
Rho	0.28634***	0.03286***

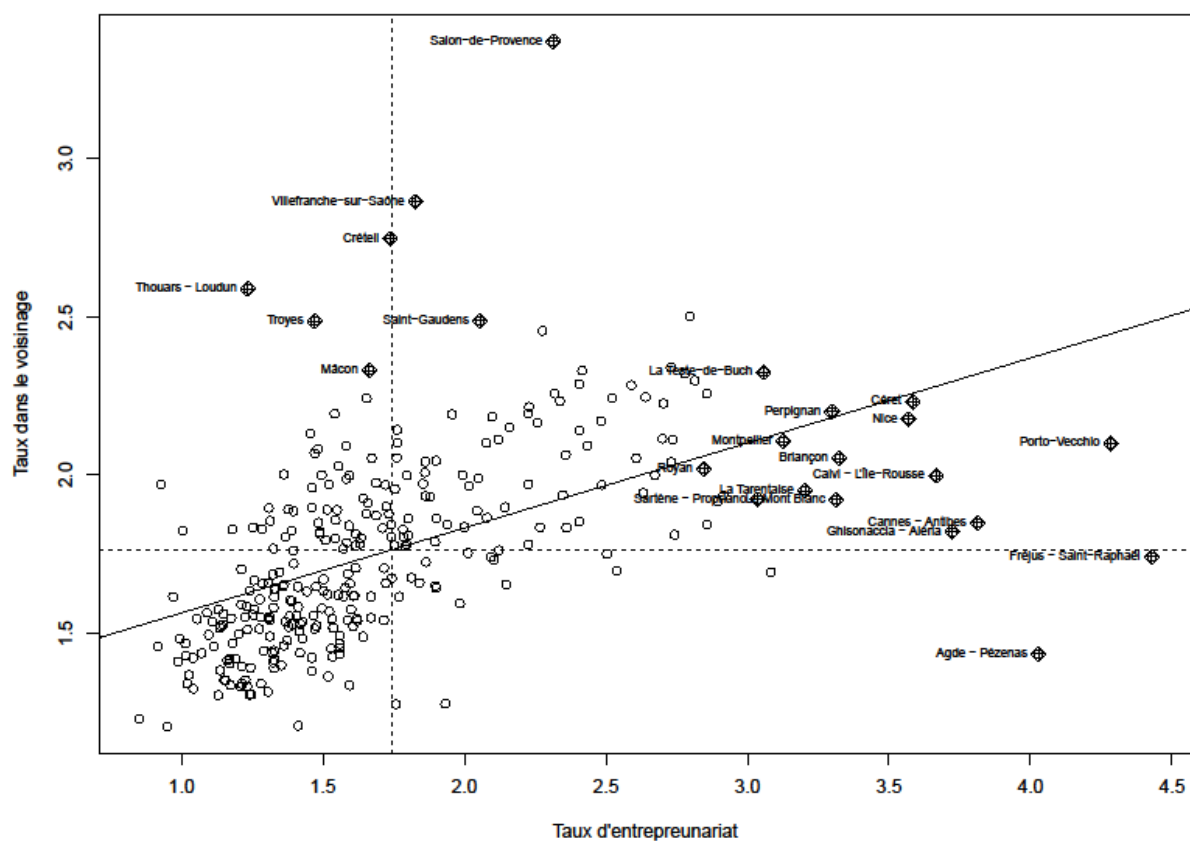
Source : CRÉDOC

ANNEXE 3 : MODELE ECONOMETRIQUE AVEC L'UTILISATION DE LA MATRICE DE CONTIGUÏTE

Variable	Hors micro-entreprises	Micro-entreprises
Matrice de voisinage	Contiguïté	Contiguïté
Constante	0.99077150***	-3.0489839***
Densité économique	-0.00176971	-0.1787473(*)
Aéroport	0.03324067**	0.0192464
Gares	-0.03718520(*)	-0.0650288
Taux de Chômage	0.08686524***	0.4696630***
Taux Salarisation	-0.08763395***	-0.3977450***
Dépendance économique	-0.09038725***	-0.1385230**
Salaire Moyen	-0.00667528	0.2403359***
Salarié dans le Tertiaire	-0.00953946	0.0268991
Zone d'emploi frontalière	-0.04276981***	-0.0302092
Diplôme Supérieur	0.12193819***	0.2418774***
Littoral	-0.00055917	-0.0013933
Résidence Secondaire	0.22864293***	0.3286530***
Camping et Hôtels au Km ²	0.01505749	0.2788959(*)
Etablissement R&D	0.00605252	-0.2008144
Commerce et Détail	0.03061053(*)	0.0286797
Service aux ménages	0.02679357*	-0.0540740
Taux Actifs Féminin	0.00712424	0.2028819***
Croissance démographique	0.07627438**	0.1049144
Rho	0.0066078	0.03286***

Source : CRÉDOC

ANNEXE 4 : GRAPHIQUE DE MORAN POUR LE TAUX DE CREATION D'ETABLISSEMENTS TOUTES ENTREPRISES CONFONDUES



Source : CRÉDOC sur données INSEE

ANNEXE 5 : RELATIONS DE VOISINAGE DES ZONES D'EMPLOI

Nombre de zones d'emploi	304
Nombre moyen de relations de voisinage	5,29
Nombre de zones d'emploi avec 1 voisin	4
Nombre de zones d'emploi avec 2 voisins	8
Nombre de zones d'emploi avec 3 voisins	43
Nombre de zones d'emploi avec 4 voisins	51
Nombre de zones d'emploi avec 5 voisins	67
Nombre de zones d'emploi avec 6 voisins	63
Nombre de zones d'emploi avec 7 voisins	30
Nombre de zones d'emploi avec 8 voisins	21
Nombre de zones d'emploi avec 9 voisins	11
Nombre de zones d'emploi avec 10 voisins	3
Nombre de zones d'emploi avec 11 voisins	2
Nombre de zones d'emploi avec 12 voisins	1

Source : CRÉDOC

BIBLIOGRAPHIE

AUDRETSCH D. [2006] « L'émergence de l'économie entrepreneuriale », Reflets et perspectives de la vie économique

AUDRETSCH D.B. et FRITSCH M. [1994], « The geography of firm Birth in Germany », *Regional Studies*, n°28, p.359-365

BINET ME., FACCHINI F., KONING M. [2010] « Les déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans les régions Françaises », *Revue Canadienne des sciences régionales*, Vol. 33, p-73-88

CICCONI et HALL [1996], «Productivity and the density of Economics Activity », *American Economic Review*, vol.86, n°1, march, p.54-70

COUGHLIN CC., TERZA J.V., ARROMDEE V., [1991], « State characteristics and the Location of Foreign Direct Investment within the United states», *The Review of Economics and Statistics*, vol. 73, 675-683

DEJARDIN M. [Juillet 2006], « L'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives », *Revue d'économie Régionale & Urbaine*,

EMIN S., « Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention », *Revue de l'entrepreneuriat*, 2004

GUESNIER B [1994], « Regional variation in New Firm Formation in France », *Regional studies*, n°28, p.340-360

JOHNSON P. et PARKER S. [1996] « Spatial Variation in the Determinant and Effects of Firms Births and Deaths », *Regional Studies*, n°30, p.679-688

KEEBLE D. [Septembre 1997], « Small firms, innovation and regional development in Britain in the 1990s », ESRC centre for Business Research, University of Cambridge

KEEBLE D. et WALKER S. [1994], "New Firms, Small Firms and Dead Firms: Spatial patterns and Determinants in the united Kingdom", *Regional studies*, n°33, p.295-303

KRUGMAN P. [1991], « Geography and Trade », Cambridge, MA, MIT press

LASCH F. [2007], « L'impact du contexte socioéconomique local sur la création d'entreprises en France », *Revue Internationale PME*, Volume 20, numéro 2

LASCH F. LE ROY F. et YAMI S. [mars 2005], « L'influence de l'environnement socio-économique sur la création d'entreprises dans le secteur TIC : le cas de la France », *Finance contrôle et stratégie*, volume 8, N°1, p.73-107

LE SAOUT R. et FLOCH J-M [2016] « Econométrie Spatiale : une introduction pratique », INSEE, Série de document de travail « Méthodologie statistique »

LEVRATTO N., CARRE D., ZOUKIRI M., [Juillet 2013], « Dynamique des territoires et création d'entreprises : une analyse des départements français en 2008

MOATI P., PERRAUD A., POUQUET L. [Octobre 2000] « Les déterminants territoriaux de la création d'entreprises », CRÉDOC, Cahier de Recherche n°146

MOATI P., LOIRE S., MAINCENT E., POUQUET L. [Juin 2000], « Vision prospective de l'évolution de l'entrepreneuriat, des formes diverses d'entrepreneuriat ou d'entreprises sur le territoire français dans les 10 ou 20 ans » CRÉDOC

OCDE [1998], « Stimuler l'esprit d'entreprise »

REYNOLDS P.D. et STOREY D.J (Eds) [1993], Local and Regional Characteristics Affecting Small Business Formation : A Cross National Comparison, European Commission-OECD/WKSUMIM01, Paris

TEURLAI J-C [février 2004], « Comment modéliser les déterminants de la survie et de la croissance des jeunes entreprises », CRÉDOC, Cahier de Recherche n°197
